



QUE FAIRE LORSQUE VOUS RECEVEZ DE L'ARGENT DU GOUVERNEMENT

Voici quelques conseils sur la façon de gérer votre argent afin d'en profiter au maximum.

Encaisser votre chèque de remboursement d'impôt



Vous recevez peut-être votre remboursement d'impôt ou vos prestations par la poste. Saviez-vous qu'il y a des façons d'encaisser votre chèque immédiatement sans devoir aller à un service d'encaissement de chèques et payer des frais élevés?

- Vous pouvez encaisser dans n'importe quelle banque un chèque du gouvernement du Canada d'un montant allant jusqu'à 1 750 \$ sans avoir à payer de frais. Vous n'avez pas à être un client de la banque pour pouvoir l'encaisser. Vous devez toutefois présenter une pièce d'identité. Pour en apprendre davantage, visitez **Encaisser un chèque du gouvernement du Canada** : canada.ca/activites-bancaires
- Si le chèque est d'un montant de plus de 1 750 \$, vous devez le déposer dans votre compte de banque. Votre banque doit rendre disponible immédiatement les premiers 100 \$ si vous déposez le chèque en personne auprès d'un caissier ou d'un employé de banque. Ils doivent le rendre disponible le jour ouvrable suivant si vous déposez le chèque de toute autre manière. Vous pouvez accéder au reste de votre argent après une période d'attente allant jusqu'à 8 jours ouvrables. Pour en apprendre davantage, visitez **Encaisser un chèque** : canada.ca/activites-bancaires

Obtenir votre argent plus rapidement grâce au dépôt direct



Assurez-vous d'être inscrit au dépôt direct. Au lieu de recevoir un chèque, tout le montant de votre remboursement d'impôt et de vos prestations sera versé directement dans votre compte de banque.

Pour apprendre comment vous inscrire au dépôt direct, visitez : depotdirect.gc.ca



Planifier la façon d'épargner et d'utiliser votre argent

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) a des outils gratuits pour vous aider à gérer votre argent quand vous recevez votre remboursement d'impôt ou vos prestations.

- Vous voulez réduire votre stress financier et améliorer votre bien-être? Un budget peut vous aider. Utilisez le nouveau **Planificateur budgétaire** de l'ACFC. Ce nouvel outil interactif vous permet de créer un budget personnalisé et de recevoir des suggestions pour améliorer votre situation financière.
- Vous souhaitez mettre de l'argent de côté pour les études de vos enfants? Vous allez vous marier? Vous avez des dettes à payer? L'ACFC offre la **Calculatrice d'objectifs financiers** qui peut vous aider à créer un plan détaillé que vous pourrez suivre pour atteindre vos buts.

Pour accéder à ces outils, visitez : canada.ca/outils-financiers



Trouver un compte de banque qui répond à vos besoins

Au Canada, tous les citoyens ont le droit d'ouvrir un compte bancaire. Les banques peuvent refuser d'ouvrir un compte pour certaines raisons, par exemple si elles soupçonnent de la fraude. Pour en apprendre davantage sur vos droits, visitez Ouvrir un compte de banque : canada.ca/activites-bancaires

Voici quelques conseils qui vous aideront à trouver un compte de banque qui répond à vos besoins :

- Êtes-vous à l'aise d'effectuer vos opérations bancaires en ligne? Certaines banques et coopératives de crédit offrent des comptes chèques et des comptes d'épargne qui permettent un nombre illimité de transactions sans frais mensuels.
- Souhaitez-vous faire des transactions en personne à une succursale? Certaines banques et coopératives de crédit offrent des comptes chèques de base qui coûtent 4 \$ ou moins par mois. Ces comptes incluent un nombre minimal de transactions que vous pouvez faire chaque mois à une succursale.
- Faites-vous partie de l'un des groupes de personnes suivants?
 - ✓ jeunes
 - ✓ étudiants
 - ✓ aînés qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG)
 - ✓ bénéficiaires d'un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)

Si c'est le cas, vous êtes peut-être admissible à un compte chèque de base sans frais mensuels.

Ces comptes « sans frais » sont offerts par certaines banques. Pour en savoir plus, visitez **Comptes de banque** : canada.ca/activites-bancaires

En plus des comptes sans frais, les banques et coopératives de crédit offrent également des comptes chèques spéciaux et des rabais à certains groupes, tels que les jeunes, les étudiants, les personnes âgées et les nouveaux arrivants au Canada.

Vous n'êtes pas certain de la façon de trouver le compte chèque ou compte d'épargne qui répond le mieux à vos besoins? Vous pouvez utiliser l'**Outil de comparaison de comptes** gratuit de l'ACFC.

Pour accéder à cet outil, visitez : canada.ca/outils-financiers

Vous pouvez également demander à diverses banques et coopératives de crédit quelles sont les options qu'elles offrent concernant les comptes de banque.

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) fait la promotion de la littératie financière et sensibilise les consommateurs à l'égard de leurs droits et de leurs responsabilités. Elle veille aussi à ce que les banques et autres institutions financières sous réglementation fédérale respectent les mesures de protection des consommateurs.

CONTACTEZ L'ARC

Des questions sur votre remboursement d'impôt ou sur le paiement de vos prestations?

Contactez l'**Agence du revenu du Canada (ARC)** : canada.ca/arc-coordonnees

CONTACTEZ L'ACFC

Vous trouverez d'autres conseils et outils pour vous aider à gérer votre argent à : canada.ca/argent

 **Sans frais**
1-866-461-2232

 **Téléscripteur**
1-866-914-6097

 facebook.com/ACFCan

 Joignez-nous sur LinkedIn

 twitter.com/@ACFCAn

 youtube.com/ACFCAn

